

LA VILLE VOUS RENSEIGNE

COLLECTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Nous vous avisons que pour l'année 2010 la collecte des ordures s'effectuera une journée seulement, soit le **vendredi** et que le **recyclage demeure le mercredi**.

CONCOURS DÉCORATION DE NOËL

Une erreur s'est glissée dans l'Écho du 18 décembre 2009 en ce qui concerne le gagnant du prix «Lumières des Fêtes». En fait, il a été mentionné que l'Auberge des Beaux Jours avait gagné. Cependant, bien que cette auberge fût parmi les finalistes, c'est l'Auberge Le Bel Âge qui est le grand gagnant de cette catégorie et nous lui adressons toutes nos félicitations. Merci à tous les participants. Cynthia Ménard, chargée de projets – Revitalisation

CONCOURS DES CHARS ALLÉGORIQUES

Comme vous le savez probablement, le 19 décembre dernier a eu lieu le défilé du Père Noël. Cet événement a été un franc succès en grande partie grâce aux gens qui ont mis beaucoup de temps et d'énergie dans la réalisation de chars allégoriques. Malgré le fait que tous les chars étaient fort jolis, nous avons déterminé trois (3) gagnants :

- **1^{er} prix** : La Coop Le Racont'Arts
- **2^e prix** : Le Centre de Solidarité Familial «Sourire sans Fin»
- **3^e prix** : Transport Gérald Laplante inc

Félicitations à tous les gagnants! Cynthia Ménard, chargée de projets – Revitalisation

PROGRAMMATION HIVER 2010

INSCRIPTION EN LIGNE AU www.ville.saint-remi.qc.ca ET CLIQUEZ SUR INSCRIPTION ET PROGRAMMATION 2010

L'inscription aux activités du Service des Loisirs et Culture se fera en ligne (par ordinateur) à partir du lundi 11 janvier, jusqu'au 20 janvier 2010.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez passer au Service des Loisirs et Culture ou à la bibliothèque en période d'inscription. Deux (2) ordinateurs seront à votre disposition.

Veillez prendre note que vous devez avoir une carte de citoyen pour vous inscrire ou pour inscrire vos enfants. Pour vous procurer la carte de citoyen vous devez passer au bureau du Service des Loisirs et Culture au 25, rue Saint-Sauveur ou bien à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Vous avez le choix de payer en ligne par carte de crédit ou par chèque. Vous avez une (1) semaine pour nous faire parvenir votre paiement suite à votre inscription, sinon votre inscription sera annulée automatiquement et vous devrez recommencer celle-ci.

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Demande de dérogations mineures relativement à la régularisation de l'implantation du bâtiment principal situé sur le lot 4 847 874 (687, rang Sainte-Thérèse).

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que le Conseil municipal étudiera une demande de dérogation mineure au règlement de zonage # V 467-07 relativement à l'immeuble mentionné en titre, lors d'une séance publique qui sera tenue à la séance ordinaire du Conseil municipal **le lundi 8 février 2010 à 20h00** dans la salle du Conseil à la Mairie, au 155 rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Cette demande de dérogations mineures est décrite comme suit :

Nature de la demande	:	<p>Demande de dérogation mineure à la marge arrière de cinq virgule trente-six (5,36) mètres dont la marge arrière à la grille des spécifications de la zone AG-2 indique dix (10) mètres;</p> <p>Demande de dérogation mineure à la marge avant de dix virgule seize (10,16) mètres dont la marge avant à la grille des spécifications de la zone AG-2 indique treize (13) mètres;</p> <p>Demande de dérogation mineure à la marge latérale gauche de deux virgule soixante-huit (2,68) mètres dont la marge latérale minimale à la grille des spécifications de la zone AG-2 indique trois (3) mètres.</p>
Effet de la demande	:	<p>Régulariser et corriger une situation existante du bâtiment principal afin de permettre une marge arrière de quatre virgule soixante-quatre (4,64) mètres malgré le non respect de la norme sur la marge arrière édictée à la grille des spécifications de la zone AG-2 du Règlement de zonage # V 467-07;</p> <p>Régulariser et corriger une situation existante du bâtiment principal afin de permettre une marge avant de deux virgule quatre-vingt quatre (2,84) mètres malgré le non respect de la norme sur la marge avant édictée à la grille des spécifications de la zone AG-2 du Règlement de zonage # V 467-07;</p> <p>Régulariser et corriger une situation existante du bâtiment principal afin de permettre une marge latérale gauche de zéro virgule trente-deux (0,32) mètre malgré le non respect de la norme sur la marge latérale minimale édictée à la grille des spécifications de la zone AG-2 du Règlement de zonage # V 467-07.</p>

Prenez également avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, à l'endroit et à l'heure indiqués ci-haut.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce 8^e jour du mois de janvier 2010.

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

DU CÔTÉ DES ORGANISMES

LE RACONT'ARTS

Brunch

La Coop de Solidarité Le Racont'Arts, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Saint-Rémi, organise un brunch le **dimanche 10 janvier 2010 de 8h30 à 12h30** au centre communautaire, au 25 rue Saint-Sauveur à Saint-Rémi. Le coût est de 6\$ pour les adultes, 3\$ pour les 6-10 ans et gratuit pour les 5 ans et moins. Les gens sont invités à venir poursuivre les festivités du temps des fêtes avec nous. Cette grande levée de fonds aidera l'organisme à offrir aux gens de la MRC Jardins-de-Napierville, une programmation culturelle dès plus extraordinaires.

PANIER DE NOËL

Le Comité d'entraide familiale remercie le Club Optimiste et le Club Opti-Jeunes de Saint-Rémi ainsi que les bénévoles de Ste-Marie Automobile qui les ont accompagnés le jour de la guignolée. Cette collecte fut un succès, des dons en argent et des denrées ont été amassés. Merci à Pétro-Canada pour son point de chute qui a permis de recueillir des denrées. Merci pour les dons à SaladExpress, Viau Ford, Marc Riendeau, Groupe ABS, Caisse Populaire des Moissons, Daniel Ste-Marie, Marché IGA, Tigre Géant, Pharmacies Uniprix et Proxim, Sylvie Boyer, Inter-Marché, Gaston et Danielle Ste-Marie, école Pierre-Bédard, Cercle des Fermières et à toutes les personnes qui, à la messe de partage, ont donné des denrées et des jouets. Tous ces dons ont été distribués, à l'église de Saint-Rémi, aux familles dans le besoin. Merci à l'entraide familiale et à Sourire sans Fin. Bonne Année à tous!

... AVIS IMPORTANT À LA POPULATION...

Le Service d'Action Bénévole "Au Cœur du Jardin" tient à vous faire part qu'une personne passe de porte à porte pour solliciter de l'aide monétaire à notre nom. Nous tenons à vous mentionner que nous ne faisons aucune levée de fonds pour notre organisme présentement et que si jamais nous devons tenir une telle activité, nous aviserons la population au préalable. Pour informations : Ginette au **450 454-6567**.

FONDATION PIERRE-RÉMI NARBONNE

Le tirage au profit de la Fondation Pierre-Rémi Narbonne a eu lieu le 17 décembre dernier. Les gagnants sont :

- 1^{er} prix : Roseline Laplante, Saint-Michel (billet 01102)
- 2^e prix : Jacqueline Pigeon, Saint-Édouard (billet 02281)
- 3^e prix : Mario Ste-Marie, Saint-Rémi (billet 01075)
- 4^e prix : Luc Martel, Granby (billet 01550)
- 5^e prix : Mariette Labelle, Saint-Rémi (billet 01973)
- 6^e prix : Hélène Lettre, Saint-Rémi (billet 02613)

Merci à tous ceux et celles qui ont acheté ou vendu des billets.

VISION TRAVAIL À SAINT-RÉMI

Vision Travail situé au 31B, rue Chevreuil à Saint-Rémi est un organisme sans but lucratif qui a développé au cours des années une expérience riche et diversifiée en matière d'aide à la recherche d'emploi. Celui-ci s'adresse aux personnes de 55 à 64 ans, désirant obtenir un emploi satisfaisant. Ces personnes doivent demeurer à l'intérieur de la MRC des Jardins-de-Napierville. La durée du programme est de huit (8) semaines et donne aux participants la possibilité de profiter d'un soutien du revenu d'un montant allant jusqu'à 320\$ par semaine. Ce programme est financé grâce à la participation financière de Ressources humaines et développement social Canada et Emploi Québec. Cette formation débute **le lundi 11 janvier 2010**. Pour informations et inscription, Jean-Pierre Benoit, conseiller en développement de carrière chez Vision Travail au **450 454-0795**.

SOIRÉES COUNTRY

Les Chevaliers de Colomb du conseil 1822 de Saint-Rémi, situé au 25, rue Saint-Sauveur sont heureux de vous accueillir à leurs soirées country, à **tous les vendredis soir à 20h00** avec la participation du groupe Country Star Band composé de Diane Boyer bassiste, Nathalie Picard violoniste, Denis Latour guitariste et Éric Leblanc batteur et Sam Marleau à la steel guitare. Admission: 5.00\$ et 3.00\$ pour les Chevaliers de Colomb en règle du conseil 1822. Informations: Francois Girard au **450 692-9164**. Bienvenue à tous!

CLUB DES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR SAINT-RÉMI

FUTURS MEMBRES

Vous aimez la vie, vous aimez rencontrer des gens, alors éloignez l'ennui et la solitude et venez vous amuser avec nous. Nous organisons des soirées, des soupers, des cours de danse en ligne ou country ainsi que des sorties pièces de théâtre. Voilà quelques activités qui vous sont offertes. Si vous avez 50 ans et plus et que cela vous intéresse, devenez membre de notre Club de l'Âge d'Or, on vous attend. Pour vous inscrire, communiquez avec Gérald Trudeau au **450 454-4708** ou Pauline Riendeau au **450 454-2450**.

SOUPER DE L'AMITIÉ – REPRISSE DES ACTIVITÉS

L'Âge d'Or de Saint-Rémi vous invite cordialement à assister au souper de l'amitié pour souligner la reprise de nos activités qui se tiendra à la salle de l'Âge d'Or le mercredi 13 janvier 2010. Au menu : Quart de poulet (cuisse ou poitrine) au coût de 10\$. Pour réserver, communiquer avec Jeannine Primeau au **450 454-3105** ou Jeannine Lefrançois au **450 454-9848**.

CLUB LES FILETS D'OR SAINT-RÉMI

Le Club invite les membres à l'occasion d'un **souper le 14 janvier à 18h00** à la salle Neptune du centre communautaire. Les cartes de membres sont aussi disponibles au coût de 20\$. Pour informations, communiquez avec Jacques Bourdeau au **450 454-3359**, Roland Fredette au **450 454-6658** ou Yves Yelle au **450 454-9886**. Bienvenue à tous!

ADOMISSILE – MAISON DES JEUNES

COURS DE GARDIENS AVERTIS

L'Adomissile, la Maison des jeunes de Saint-Rémi, organise un cours de gardiens avertis le **16 janvier de 8h30 à 16h30**, au centre communautaire de Saint-Rémi. Au terme de la formation, un certificat d'attestation sera remis aux jeunes ayant réussi leur examen. Le cours s'adresse à tous les jeunes âgés de 11 ans et plus et sera donné par une formatrice accréditée de la Croix-Rouge. Le coût de la formation est de 48\$ et comprend le manuel d'apprentissage. Pour réserver une place, il faut payer le montant total du cours et 14 places seulement sont disponibles. Communiquez avec le **450 454-6657**, entre 13h00 et 21h00.

BUFFET CHINOIS ET PALADIUM

La Maison des Jeunes de Saint-Rémi organise une activité très spéciale pour le mois de janvier. Effectivement, l'Adomissile donne rendez-vous aux jeunes voulant s'amuser **le vendredi 22 janvier!** Nous irons manger au buffet chinois et ensuite nous irons faire du patin à roulettes au Paladium de Delson. Autorisation parentale disponible à la Maison des Jeunes.

TOURNOI DE TABLE DISCO

Bienvenue à tous les jeunes « professionnels » des tables de jeux (ping-pong, billard, Mississippi et Baby-foot)! L'Adomissile se déroulera un méga tournoi de table d'amusement, **le vendredi 15 janvier**. Dans une ambiance disco, les jeunes pourront tenter de combattre les animateurs ainsi que leurs confrères tout en rigolant. Venez-vous joindre à nous!

CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-RÉMI

Le Cercle de fermières de Saint-Rémi tiendra son brunch bénéfique **le dimanche 17 janvier 2010, de 8h30 à 12h30**. Organisé en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, le brunch se déroulera au Centre communautaire de Saint-Rémi au 25, rue Saint-Sauveur. Le coût des billets est de 6\$ pour les adultes, de 3\$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les 0 à 5 ans. **Il y aura des desserts préparés par les fermières**. On peut se procurer des billets à l'avance en appelant Danielle Bergevin, secrétaire au **450 454-5343**.

